



Département Economie-Gestion

MASTER 1 – Management des PME PMI

Année universitaire 2016 – 2017

GUIDE DES ETUDES

Lieu de formation

Centre de Gestion Universitaire de Boulogne Sur Mer
21, rue Saint Louis BP 774
62327 Boulogne Sur Mer

SOMMAIRE

1) PRESENTATION	Page 3
1.1 Les objectifs du master	Page 3
2) LES ENSEIGNEMENTS	Page 4
2.1 Du parcours semestre 1	page 4
2.2 Du parcours semestre 2	page 4
3) LA PROFESSIONNALISATION	
3.1 Le stage	Page 5
4) L'ASSURANCE	Page 6
5) L'INSCRIPTION	Page 6
6) LES CONDITIONS D'OBTENTION	
6.1 La validation	
6.2 La capitalisation	Page 7
6.3 Les rattrapages et le redoublement	Page 7
6.4 Les mentions	Page 7
6.5 Les absences et les défaillances	Page 7
6.6 Le jury et la publication des résultats	Page 7
7) LE DEROULEMENT DES EPREUVES	Page 8
8) LE CALENDRIER	Page 9
9) LE SECRETARIAT	Page 9

1) PRESENTATION

Vous intégrez le Master I Management des PME PMI qui se déroule sur une année universitaire, du 09 Septembre 2016 au 30 Août 2017.

1.1 Les objectifs du MASTER I

- Donner une vue d'ensemble sur les concepts et les outils de la gestion.
- Maîtriser les méthodologies et les techniques.
- Approfondir les principes et les techniques propres aux disciplines étudiées (Marketing et métiers du conseil).
- Relever les complémentarités fortes qui existent entre ces domaines afin de pouvoir analyser des situations complexes en entreprise.
- Construire des raisonnements et formuler des solutions opérationnelles pour l'entreprise.
- Préparer, pour les étudiants qui le souhaitent, leur intégration en Master II spécialisé.

1.2 Le parcours

Ce parcours est destiné aux étudiants qui souhaitent approfondir les techniques de gestion et se destinent, soit à suivre un Master II spécialisé, soit à intégrer l'entreprise.

Une UE (Unité d'Enseignement) de 108 heures est prévue en début d'année universitaire pour les étudiants qui viennent d'une filière autre que l'Economie/Gestion.

L'année se décompose en 2 semestres :

1 - Semestre 1 (12 semaines)

- | | | |
|----------|--------------------|-----------------------|
| - UE 1 : | 83 heures, 12 ECTS | Mise à niveau |
| - UE 2 : | 80 heures, 11 ECTS | Management |
| - UE 3 : | 60 heures, 7 ECTS | Management de projets |

2 - Semestre 2 (10 semaines)

- | | | |
|----------|--------------------|----------------------|
| - UE 4 : | 88 heures, 12 ECTS | Ressources humaines |
| - UE 5 : | 49 heures, 18 ECTS | Professionnalisation |
- L'UE « Professionnalisation » comprend un stage/mémoire (12 ECTS)

2) Les enseignements

Semestre 1	ECTS	volume	Enseignant
UE1 : remise à niveau			
Comptabilité générale	3	24	Y.Marchand
Analyse financière	3	20	M.Karkour
Environnement économique	3	20	N. Holley
Anglais	3	20	J.Hunter
UE2 : management			
Gouvernance d'entreprise	3	20	J.Gharbi
Management de la qualité	3	20	A.Hocquet
Management stratégique	3	20	J.L.Chaix
Institutions judiciaires et procès	2	20	O.Carton
UE3 management de projets			
Statistiques et enquête	3	20	D.Schneider
Conduite et gestion de projet	2	20	V. Touloumon
PPP	2	20	A.Chehah

semestre 2	ECTS	volume	Enseignant
UE4 Ressources Humaines			
Management des compétences	3	20	J.L.Thamain
Droit du travail	3	20	C. Minet
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	24	B.Debatte
Gestion de la paie et administration du personnel	3	24	A.Marechal
UE5 professionnalisation			
Anglais	3	20	J.Hunter
Gestion des pratiques entrepreneuriales	3	30	T.Rigaux
Stage	12		

- Il est à noter que certains cours ou conférences peuvent être dispensés en anglais

3) La professionnalisation

3.1 Le stage

Il est réalisé dans une entreprise ou une organisation à compter du 31 mars ; sa durée est de **trois mois minimum** et de quatre mois maximum mais **devra être terminé impérativement pour le 15 Août**.

Lors de ce stage, l'étudiant devra étudier une problématique de management propre à l'entreprise et rédiger un mémoire ; Ce mémoire devra être axé sur la recherche, la réforme des Masters prévoyant cette opportunité.

Les étudiants étrangers peuvent effectuer leur stage dans une entreprise ou organisation de leur pays d'origine.

Le directeur des stages et toute l'équipe pédagogique seront au service des étudiants pour les aider dans la définition et la réalisation de leur mémoire

Le rapport de stage devra être déposé au secrétariat pédagogique au plus tard pour le 30 juin

4) L'assurance

Les étudiants souscrivent obligatoirement une assurance responsabilité civile afin de se prémunir contre les risques liés aux activités menées dans le cadre des études comme les stages ou toute autre activité entrant dans le cadre de la formation.

5) L'inscription

L'inscription administrative est annuelle. Elle s'effectue dans un parcours de formation conformément aux dispositions nationales. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres et au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Le redoublement est de droit pour l'année d'étude en M1 après avis du jury.

6) Les conditions d'obtention du master 1 (adoption CEVU du 18 sept 2007)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des contrôles continus et / ou un examen terminal se déroulant à la fin de chaque U.E. en dehors des heures de cours définies. **Au début de chaque nouveau cours, l'enseignant présente le contenu de sa discipline et fournit les modalités d'évaluation.**

Des exposés oraux, des textes écrits, des interrogations écrites, des entretiens de simulation d'embauche ou toute autre forme de contrôle nécessité par la discipline peuvent contribuer à l'élaboration de cette note.

Ces contrôles de connaissances ou de capacités sont organisés à l'initiative des enseignants

6.1 La validation

Vous validez une U.E. si la note moyenne par U.E. (Unité d'enseignement), calculée à partir des différentes notes obtenues en cours d'année, est égale ou supérieure à 10 / 20.

Une U.E. est également validée par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Un semestre est validé dès lors que vous validez chacune des UE qui le compose par une moyenne d'U.E. égale ou supérieure à 10 / 20 ou par compensation entre les différentes U.E. qui le composent.

La validation du M1 est assujettie à l'obtention de 60 ECTS (30 par semestre). Le master 1 Management des PME PMI est décerné aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le stage.

L'obtention du master1 ne vous donne pas l'accès automatique en master2. Le recrutement en master2 se fait sur dossier.

6.2 La capitalisation

Durant votre parcours de Master 1, les U.E sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que vous y avez obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 / 20.

6.3 Les rattrapages et le redoublement

Les rattrapages éventuels se dérouleront la dernière semaine d'août.

L'étudiant accepté à redoubler par le jury ne conserve que les U.E. acquises.

6.4 Les mentions

Les mentions sont définies en fin d'année. La mention « passable » est délivrée si la moyenne calculée sur l'ensemble des matières est supérieure ou égale à 10 / 20 mais inférieure à 12 / 20. La mention « assez bien » est délivrée si la moyenne calculée sur l'ensemble des matières est supérieure ou égale à 12 / 20 mais inférieure à 14 / 20. La mention « bien » est délivrée si la moyenne calculée sur l'ensemble des matières est supérieure ou égale à 14 / 20 mais inférieure à 16 / 20. La mention « très bien » est délivrée si la moyenne calculée sur l'ensemble des matières est supérieure ou égale à 16 / 20.

6.5 Les absences et les défaillances

Tout étudiant convoqué et absent (non justifié) à une épreuve d'examen de l'année en cours ou des années antérieures sera considéré comme défaillant s'il ne peut justifier d'une note obtenue en 1^{ère} ou 2^{ème} session de l'année en cours ou des années antérieures.

L'étudiant dispose d'un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen pour fournir un justificatif d'absence.

6.6 Le jury et la publication des résultats

Le jury d'examen, sous l'autorité de son président, délibère souverainement. Il se prononce sur l'acquisition des U.E., la validation des semestres, la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. La règle du « supérieur » n'est pas appliquée.

Le jury prend en compte la pratique du sport et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 0,25 point du total maximum de la note par semestre.

Il peut, par ses délibérations, promouvoir la notation de l'étudiant par l'ajout de points jury.

L'autorisation de redoublement n'est pas automatique. L'avis favorable du jury est obligatoire.

Tous les résultats sont affichés à l'issue de la délibération du jury sur le panneau d'affichage de votre formation.

AUCUN RESULTAT NE SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE OU PAR MEL
Les relevés de notes seront adressés aux étudiants uniquement par courrier.

7) Déroulement des épreuves

Les étudiants sont priés d'arriver un quart d'heure avant le début des épreuves. **Aucun étudiant en retard ne sera admis en salle après la distribution des sujets.** L'étudiant doit pouvoir présenter une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, carte d'étudiant, permis de conduire, ...) en cas de demande par les surveillants.

Les étudiants n'auront sur leur table que le papier brouillon et la copie et éventuellement les documents ou matériels autorisés mentionnés sur le sujet. Les échanges de matériels ne sont pas autorisés.

Toute communication entre les étudiants est interdite. Les téléphones doivent être éteints.

Les étudiants peuvent demander une attestation de présence aux examens. Il est impossible de quitter la salle avant l'expiration de la première heure de composition.

Les étudiants inscrits au régime spécial au titre de l'arrêté du 23 Avril 2002 article 18 sont dispensés du contrôle continu. Seule la note d'examen terminal est prise en compte. Sont concernés les étudiants adultes en reprise d'études, les étudiants chargés de famille, les étudiants handicapés ou les étudiants sportifs de haut niveau par exemple.

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude aux examens, l'enseignant responsable de la surveillance dans la salle, saisira les pièces et matériels permettant ultérieurement d'établir la réalité des faits. Il dressera un procès verbal contresigné par les autres surveillants et l'auteur de la fraude

En cas de refus de signer, mention est portée au procès verbal. En cas de substitution de personne ou de trouble affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle d'examen pourra être prononcée par les autorités compétentes (président de l'université ou ses délégués nominativement désignés).

**TOUTE TENTATIVE DE FRAUDE ENTRAINERA DES POURSUITES DEVANT LA
COMMISSION DISCIPLINAIRE DE L'UNIVERSITE DU LITTORAL**

EN CAS DE FRAUDE, LES SANCTIONS ENCOURUES SONT :

- l'avertissement,
- le blâme,
- l'exclusion de l'établissement pour une durée maximale de 5 ans
- l'exclusion définitive de l'établissement
- l'exclusion de tout établissement

8) Le calendrier 2016 - 2017

Rentrée	Le 09 septembre 2016
Début des cours	Le 12 septembre 2016
Vacances de Toussaint	Du 24 octobre 2016 au 02 novembre 2016 matin
Vacances de Noël	Du 17 décembre 2016 au 03 janvier 2017 matin
Vacances de Février	Du 18 février 2017 au 27 février 2017 matin
Fin des cours	Le 09 juillet 2017
Stages	A compter du 31 mars 2017
Remise des rapports de stage	A la fin du stage
Session de rattrapage	Dernière semaine du mois d'Août

9) Les informations pratiques

Isabelle BARAFFE
Assistante Pédagogique
03 21 99 41 60
Isabelle.baraffe@univ-littoral.fr

Thierry RIGAUX
Responsable pédagogique du Master
thierry.rigaux@univ-littoral.fr

Catherine Minet
Présidente du jury

Bonne année universitaire !!!

COMPTABILITE GENERALE

ENSEIGNANT : MR YVES MARCHAND

PUBLIC : MASTER 1 MANAGEMENT DES PME-PMI ET DROIT DES AFFAIRES

VOLUME HORAIRE : 24 HEURES CM

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Situer la comptabilité dans son environnement juridique, fiscal et social.
- Comprendre la logique des mécanismes comptables de base et maîtriser le jeu des comptes.
- Positionner les opérations comptables par rapport à la formation du résultat..
- Permettre l'approche du plan comptable et l'utilisation des éléments de gestion qui en résulte.

PLAN DU COURS :

Chapitre 1 – Sources et nature des obligations comptables

Chapitre 2 – Le bilan et le compte de résultat

Chapitre 3 – Les mécanismes comptables

Chapitre 4 – Le fonctionnement des comptes

Chapitre 5 – Les principaux schémas comptables des opérations courantes

Chapitre 6 – Organisation pratique de la comptabilité

BIBLIOGRAPHIE :

- Davasse H., Paruitte M., Paugam S. : Introduction à la comptabilité, Sup.Foucher 2014
- Langlois G., Friédérich M. : Comptabilité générale, Sup.Foucher 2013
- Disle C. : Introduction à la comptabilité, Dunod, F.Lefebvre 2015
- Pottier F. : La compta sans comptes, Ems 3^{ème} éd.2007
- Pottier F. : La compta sans comptes : exercices et corrigés Ems 2^{ème} éd.2007
- Dumalanède E. : Exercices de comptabilité générale, Foucher plein pot 2004
- Grandguillot B.et F. : Exercices corrigés de comptabilité générale, Gualino 2012

MODE D'EVALUATION :

- Examen écrit sur table de 2h avec calculatrice

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS ANALYSE FINANCIERE	INTERVENANT M. KARKOUR	LANGUE D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD 10H HEURES CM 10H HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) RENTABILITE SOLVABILITE FONDS DE ROULEMENT

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

L'analyse financière est appréhendée dans une approche instrumentale, c'est-à-dire de compréhension et de maîtrise des outils et instruments dans des contextes donnés.

Le cadre d'analyse est une entreprise industrielle et/ou commerciale (PME comprise), nationale ou internationale, une entreprise de services

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Savoir interpréter les données fournies par les comptes annuels, réaliser un diagnostic financier et participer aux décisions courantes de gestion financière.

CONTENU

◆Analyse du bilan et du compte de résultat

1. Analyse de l'activité et des résultats de l'entreprise
2. Analyse de la structure financière

◆Le diagnostic financier

- 1.Le diagnostic de la rentabilité
- 2.Le diagnostic du risque

◆ Cas de synthèse

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Pré-requis : comptabilité financière
- Travail en classe : applications et études de cas
- Travail personnel : travail d'analyse tendant à porter un jugement sur les techniques mises en œuvre
- Méthode de l'intervenant : démarche déductive fondée sur la mise en situation.

MODE D'EVALUATION

Examen final : écrit 2 heures

BIBLIOGRAPHIE

-« Finance d'entreprise », Gérard CHARREAUX éditions EMS, 2014

-« Finance », Michel LEVASSEUR et Aimable QUINTART, éditions Economica, 1998

PRESENTATION DE L'INTERVENANT

Expert comptable et universitaire, membre des jurys des examens d'expertise comptable.

Environnement économique. 20h CM

Nathalie Holley

Plan de cours :

1. La création de richesse et le niveau de vie

- A. La mesure de la richesse produite
- B. Croissance et niveau de vie

2. La dynamique de la croissance

- A. La mobilisation des ressources
- B. La pérennité de la croissance

3. Le développement

- A. Les interactions entre croissance et développement
- B. La mesure du niveau de développement

4. Les inégalités

- A. Les inégalités de revenus
- B. La politique de redistribution

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS ANGLAIS DES AFFAIRES	INTERVENANT JOHN HUNTER	LANGUE D'ENSEIGNEMENT ANGLAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD 25H/SEMESTRE HEURES CM HEURES TP :25	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL 10 HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) PRESENCE PARTICIPATION

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Entretenir et renforcer le niveau de maîtrise de l'anglais pour arriver au niveau b2.

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Travail préparatoire ou pré-requis : Connaissance des bases lexicales et linguistiques de l'anglais.
- Travail en classe : Compréhension et expression écrite et orale. Prise de parole en continu.
- Travail personnel : Minimum de 10 heures par semestre en centre d'étude de langues.
- Méthode de l'intervenant : Etude de documents vidéo, audio et écrits. Exercices de vocabulaire et de transformation.

CONTENU ETUDE DE DOCUMENTS TRAITANT DE LA VIE EN ENTREPRISE ET DES RELATIONS ENTRE LES PERSONNES.

MODE D'EVALUATION : CONTROLE CONTINU ET FINAL.

BIBLIOGRAPHIE : LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS DE A A Z. MICHAEL SWAN ET FRANÇOISE HOUDART. HATIER

Intitulé du cours : Gouvernance des entreprises

Monsieur : Jamel Gharbi

Durée : 24 h

Nombre de crédits ECTS :

Objectifs

Le management ne peut être seulement une affaire technique et mécanique ou une simple question de moyens et de pouvoir. C'est d'abord une affaire d'hommes. La performance même des entreprises dépend de la force de cohésion et de la mobilisation collective des parties prenantes. Elle dépend aussi de la qualité des échanges avec ses environnements.

Ce cours a pour Objectifs de :

- ♦ ***Proposer des clés de compréhension et des méthodes pour la gouvernance.***
- ♦ ***Doter d'un cadre de référence qui assure la pertinence, la cohérence et la performance de l'action.***
- ♦ ***Fournir à la fois un support de réflexion et une méthode d'action.***

Méthodologie

L'animation du cours fait alterner les démarches pédagogiques suivantes :

- .apports théoriques,
- .apports méthodologiques ou opératoires,
- .animation de débats,

L'objectif de cette complémentarité des techniques et de faciliter le savoir-faire d'itération entre prise de distance et capacité d'action.

Programme

Les cours se placent dans une optique résolument constructiviste et compréhensive des relations sociales dans l'entreprise.

Les enseignements s'articulent comme suit :

1 - Trois dimensions structurantes

- a) focalisation, localisation, désignation, contextualisation, distinction, objet d'attention, de considération.
- b) intérêt, mobilisation, attente, signification, désir, finalité, identification intentionnelle, valeur subjective, sujet d'intention.
- c) historique, causalité, conséquences, utilité, rationalité, évolution, développement, transformation, anticipation, explication, parcours.

2 - Trois composantes de l'expérience, le choir sur le squelette

- d) la matérialité concrète, le fait (factuel), la consistance, l'opérationnalité, les effets, l'efficacité.
- e) le ressenti, sensible ou affectif, le sentiment de valeur ou non, les nuances, l'appréciation, les qualifications émotionnelles.
- f) la forme et les structures, le modèle explicatif, l'interprétation, l'idée, le projet, la vision, l'image...

3 - L'intégration de l'ensemble et son dépassement

- l'expérience de qui?
- dans quelle situation humaine (environnements, relations)?
- Pourquoi, dans quel sens commun.

4 - Les déséquilibres.

Evaluation

Examen :

- o Étude de cas (application de cours)
- o Présentation orale et analyse de cas d'entreprises.

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS MANAGEMENT DE LA QUALITE	INTERVENANT A HOCQUET	LANGUE D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD : 10 HEURES CM : 10 HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL 10 HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) QUALITE PROCESSUS STRATEGIE

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

Le cours permet de voir les liens et la contribution d'un système de management de la qualité à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Savoir ce qu'il y a derrière les mots « Management de la qualité »
- Percevoir l'intérêt d'un système de management de la qualité pour l'entreprise
- Avoir les clés pour mettre en œuvre un Système de Management de la Qualité performant

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Travail préparatoire ou pré-requis : Aucun
- Travail en classe : Alternance théorie et exercices en sous groupe ou individuels
- Travail personnel : Devoir pour la note finale à la maison. Il est recommandé de le rédiger au fur et à mesure des cours.
- Méthode de l'intervenant :
Présentation orale
Nombreux exercices qui s'intercalent en amont ou en aval de la théorie (pour « deviner » des définitions ou des concepts », pour appliquer les différents concepts) :
 - Etudes de texte (Normes, Politiques Qualité, ...)
 - Travail en sous-groupe, souvent avec des post-it et une restitution rapide à l'ensemble du groupe.
 - Jeu de rôle pour le cours sur l'audit qualité.

CONTENU

Durée	Thématique du cours	Principes de l'ISO9001
3h	Introduction: Les Normes, le management de la qualité, L'ISO9001	Orientation client Leadership
4h	La démarche processus – Cartographie	Approche processus Management par approche système
4h	Gestion des risques Objectifs & Cibles / Politique	Management des risques
2h	Maîtrise opérationnelle	Implication du personnel Relation mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs
2h	Non-conformités – Amélioration – Satisfaction clients	Amélioration continue
3h	Audits	Amélioration continue
2h	Revue De Direction Questions réponses	Approche factuelle de la prise de décision

MODE D'EVALUATION

Devoir à la maison : **Construire un Système de Management de la Qualité sur un cas fictif / projet professionnel de l'étudiant ou cas imposé: commerce / société de service / usine de production**

- 1: Présenter la société pour laquelle vous définissez le système (Maxi 1 page) /0 pt
- 2: Présenter la stratégie de cette entreprise (1 ou 2 axe(s)) (Maxi 1/2 page) /1 pt
- 3: Présenter la politique Qualité de l'entreprise (Maxi 1 page) /3 pts
- 4: Présenter la cartographie des processus (Maxi 1 page) /4 pts
- 5: Présenter l'analyse de risque des processus (Maxi 2 pages) /4 pts
- 6: Définir le tableau de bord du système (Maxi 1 page) /4 pts
- 7: Décrire 1 processus au choix (Maxi 2 pages) /2 pts
- 8: Etablir la préparation de l'audit de ce processus (Maxi 2 pages) /2 pts

BIBLIOGRAPHIE

Projet de Norme Internationale ISO/DIS 9001
Principes de management de la Qualité. ISO. 2012

Ouvrages :

L'approche processus, mode d'emploi de Hans Brandenburg et Jean-Pierre Wojtyna, Editions d'organisation 2003

Processus, la voie de la performance, un modèle de maturité. Club des pilotes de processus. Ed LAVOISIER. 2008.

Le but, un processus de progrès permanent. Eliyahu M. Goldratt & J. Cox. Edition AFNOR 2002

Le guide du parfait auditeur interne, Christophe Villalonga Editions Lexitis, 2011

Eléments fondamentaux des cindyniques. Georges-Yves Kervern Edition : Economica 1995

Mohamed-Habib MAZOUNI, Thèse : Pour une Meilleure Approche du Management des Risques

Sites internet :

http://www.finyear.com/Processus-procedure-et-mode-operatoire-nouvelle-mise-au-point-semantique_a20232.html

http://bcouly.blogs.com/bruno_couly/2004/09/quelle_dfinitio.html

<http://www.antonin-gaunand.com/leadership/leader-ou-manager>

http://212.43.237.181/normalisation/Fiche.aspx?chapitre_id=1&fiche_id=5

http://www.pcs.lyon.fr/pcs/sections/fr/risques_et_collectiv/definition_du_risque

<http://www.qualiteperformance.org/comprendre-la-qualite/outils-de-maitrise-le-management-des-risques>

http://www.officiel-prevention.com/formation/formation-continue-a-la-securite/detail_dossier_CHSCT.php?rub=89&ssrub=139&dossid=205

<http://www.myfeedback.com/fr/blog/satisfaction-client-4-principales-mesures>

<http://www.qualiblog.fr/audit-interne-audit-fournisseur/retour-sur-les-differents-types-dauidits/#sthash.P6UN22my.dpuf>

<http://koppa-oqccp.blogspot.fr/2014/06/pourquoi-les-animaux-parfaits-les.html>

http://www.biotechno.fr/IMG/scenari/dossierpse/co/arbre_causes.html CRAM bourgogne

Autre

Exercice applicatif extrait de (Mortureux, 02a), lui-même issu d'un document pédagogique de la SNCF.

PRESENTATION DE L'INTERVENANT

Depuis 11 ans dans l'industrie, 7 ans en métallurgie et plasturgie pour le secteur de l'automobile et 4 ans chez un équipementier pour l'industrie sucrière, j'exerce la fonction de responsable Qualité Sécurité et Environnement. Ma mission consiste à mettre en place des systèmes de management (QSE), basés bien sûr sur les normes internationales, mais qui surtout contribuent à l'atteinte des objectifs globaux de l'entreprise. Ceci afin que ces systèmes ne soient pas perçus comme une contrainte mais comme un atout tout autant interne qu'externe à l'entreprise.

J'ai la chance de faire partie de l'équipe d'auditeurs du Groupe Fives, ce qui me permet d'aller faire des audits Sécurité et Qualité dans d'autres filiales (en France et à l'étranger) qui ont des activités dans d'autres secteurs industriels que le mien. (Aluminium, Machines spéciales, ...)

MANAGEMENT STRATEGIQUE- Master I - MAP

20 heures - 5 séances – 3 ECTS

Intervenant référent de l'UE : Jean-Lin CHAIX - Maître de conférences à l'ULCO

Dernière mise à jour : Avril 2016

Pré requis et/ou lecture introductive conseillée :

Ce cours intègre les différents champs disciplinaires de la gestion. Il s'appuie notamment sur les cours de théories des organisations, de marketing stratégique, de finance, de GRH de gestion de production au programme des licences en Gestion.

Lecture préalable conseillée « Avantage France » voir biblio ci-après.

Objectifs généraux de l'Unité d'Enseignement :

Ce module présente les différentes écoles de la stratégie et les grands courants de la théorie des organisations. Ce module doit permettre d'articuler diagnostic stratégique et diagnostic d'organisation au sein d'une démarche structurée.

Il pose les bases d'une approche systémique des problèmes et enjeux de l'entreprise et la nécessaire intégration les différents champs disciplinaires de la Gestion

Il vise particulièrement à sensibiliser les étudiants sur les modèles de croissance des organisations (Larry E. Greiner « Growth phases model ») et le passage d'un modèle centré sur un homme (phase de création) à un modèle organisant la délégation par fonction, division, projets ... donc le passage de la TPE à une PME structurée et associant progressivement les différentes parties prenantes aux décisions stratégiques.

Résultats attendus :

Les étudiants ayant suivi ce module devront être capables :

- D'avoir compris les fondements et grands principes de l'analyse stratégique et de connaître les principaux concepts de l'analyse stratégique (LCAG, SWOT, analyse matricielle, stratégie génériques...)
- De connaître les principaux constituants de l'organisation, les grands modèles d'organisation et leur histoire.
- De mener un diagnostic complet et structuré d'une situation stratégique générale et de poser des recommandations en termes de cohérence interne-cohérence externe
- D'utiliser à bon escient les principaux outils de positionnement (matriciels) et d'en comprendre la logique de construction
- De croiser les analyses et de construire des hypothèses avec circonspection et de se méfier de toute forme de dogmatisme en stratégie.

Ce cours introduit le cours de 2° année centrée sur la construction des projets stratégiques pour les PME.

Plan du cours :

- Sensibilisation à la démarche de diagnostic stratégique
- Mise à niveau et rappels sur les théories des organisations
- Le modèle de délibération stratégique
- La finalité de l'entreprise et de ses parties prenantes
- Le diagnostic interne.
- Le diagnostic externe
- Les outils matriciels
- Stratégie & Supply Chain Management

Bibliographie :

1. **Henry Mintzberg, Bruce Ahlstrand, Joseph Lampel**, « Safari en pays stratégique: L'exploration des grands courants de la pensée stratégique » - Pearson – octobre 2009
2. **Laurence Lehmann-Ortega, Frédéric Leroy, Bernard Garrette, Pierre Dussauge, Rodolphe Durand** « Strategor, toute la stratégie d'entreprise » – Dunod 6e édition - juillet 2013
3. **André Safir, Dominique Michel** « Avantage France » - Village mondial– mai 2000
4. **Philippe Chereau, Pierre-Xavier Meschi**, « Le conseil stratégique pour l'entreprise » - Pearson – juillet 2014

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Il s'agira de proposer une modélisation simple de diagnostic de situation d'entreprise autour de 4 pôles d'analyse et de l'appliquer progressivement à partir d'exercices, de cas ou situations simplifiés.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale)

- 1- La note de contrôle continu se fonde sur plusieurs exercices et cas à réaliser individuellement ou en petit groupe.
- 2- Votre participation active aux séances à partir de vos situations d'entreprises.

Un examen final sur table (50% de la note finale) – 3h documents + calculatrice autorisés. Pas d'accès à Internet (ordinateurs ou Smartphones).

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS INSTITUTIONS JUDICIAIRES	INTERVENANT O CARTON	LANGUE D'ENSEIGNEMENT F
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD HEURES CM HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL HEURES 20	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) METHODES ET DECISION

Introduction.

§1. Définitions préliminaires.

A. Définitions.

1. Institutions.

2. Procès.

B. Définition d'une problématique juridique et économique.

§2. Dimensions politique, historique et sociale de la problématique retenue.

A. L'impératif politique et social d'assurer une justice sereine et efficace en démocratie.

1. Société démocratique et justice, un lien inaltérable.

2. Le juge, un acteur juridique incontournable quant à la juste application du droit.

B. le poids de l'histoire sur le droit au procès.

1. L'interprétation du principe de séparation des pouvoirs, acte de naissance de la juridiction administrative.

2. Liens historiques entre justice judiciaire et pouvoir politique.

Chapitre 1. Les acteurs du procès en droit français.

Section1. La multiplicité des institutions judiciaires en France.

§1. L'organisation juridictionnelle française: où ester en justice?

§2. Une construction pyramidale: des procès différents?

A. Un dernier procès? Le recours à et devant la Cour de cassation.

B. Le procès de la loi? Quelques mots sur la QPC

Section2. Les personnels traditionnellement associés au procès.

§1. Les personnels agents de l'Etat.

§2. Les conseillers du citoyen.

Chapitre 2. Un droit au procès fortement imprégné de droit européen.

Section 1. Les règles nationales du droit processuel.

§1. Le procès devant la Juridiction administrative.

§2. Le procès devant la juridiction judiciaire.

Section 2. Des règles inspirées du droit européen.

§1. Le droit européen tiré de la CEDH.

§2. Le droit de l'Union européenne et le juge.

Chapitre 3. Quelques aspects contentieux du droit du procès.

Section1. De la recherche de responsabilité de l'Etat ou de ses collectivités territoriales.

Section 2. de l'engagement de la responsabilité pénale d'individus ou de sociétés.

Section3. De la condamnation de sociétés en droit social et commercial.

Conclusions (procédés alternatifs au procès).

Unité 4 Projet Personnel Professionnel : Affiner son projet, connaître et développer son réseau
--

Objectifs :

- Définir un projet professionnel
- S'approprier les outils de techniques de recherche d'emploi
- Identifier et construire son réseau, comprendre l'intérêt des réseaux sociaux
- Sensibiliser et présenter les réseaux sociaux comme un levier pour leur insertion professionnelle
- Simulation d'entretiens avec des professionnels (expert-comptable, conseiller financier...)
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat (réflexion sur le business Plan)

Contenu :

- **Module d'aide à l'insertion professionnelle : 17h**
Intervenant : CHEHIIH Abdelkader
 - Finaliser le bilan de compétences et affiner le projet (en intégrant le stage de L3)
 - Confronter son projet au marché
 - Elaborer un plan d'actions pour atteindre son projet
 - Choisir et rechercher des stages en cohérence avec son projet
 - Atelier CV et lettre de motivation avec relecture individuelle
 - Conseils sur l'entretien
 - Simulation d'entretien avec des professionnels

- **Réseaux sociaux et entrepreneuriat : 3h**
Intervenant : CHEHIIH Abdelkader
 - Connaissance et exploitation des réseaux socio-économiques
 - Les réseaux d'entrepreneurs, des collectivités locales et des associations
 - Modes de création de ses propres réseaux en rapport avec son projet professionnel et prise en compte des profils et compétences d'entrepreneurs
 - Modes de formalisation de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux avec exploitation des réseaux accessibles

Déroulement :

20 heures

Evaluation :

3 ECTS

Evaluation orale ou dossier écrit : 3/4 de la note

Examen écrit pour la session 2 – temps de l'épreuve : 2h00 (3/4 de la note)

Exposé sur la création d'entreprise et les réseaux sociaux : 1/4 de la note

Examen écrit pour la session 2 : QCM – temps de l'épreuve surveillée : 30 minutes (1/4 de la note)

FICHE DE COURS

MANAGEMENT DES COMPETENCES

INTITULE DU COURS MANAGEMENT DES COMPETENCES	INTERVENANT DR. JL THAMAIN	LANGUE D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD 20 HEURES CM HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL 20 HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) GESTION DES COMPETENCES FLEXIBILITE EMPLOYABILITE STRATEGIE PME

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

Dans un environnement fluctuant, le management des compétences articule plusieurs enjeux stratégiques pour la PME : ses savoir-faire, la gestion de son capital humain, sa compétitivité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1. Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de gestion des compétences et de leur gestion prévisionnelle.
2. Etre capable, à partir d'un cas pratique, d'établir un diagnostic et de proposer des recommandations opérationnelles pour la PME.
3. Etre capable d'amorcer un travail de recherche sur cette thématique

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Travail préparatoire ou pré-requis : cours d'introduction à la GRH
- Travail en classe : cas pratiques dont des supports vidéos
- Travail personnel : lecture d'ouvrages et de la presse, **travaux de groupe et restitutions en classe**
- Méthode de l'intervenant : cours magistraux illustrés de cas

Les travaux en groupe permettent aux étudiants de s'approprier et d'appliquer le cours en favorisant les échanges avec l'enseignant.

CONTENU

Ce plan, donné à titre indicatif, est susceptible de connaître des ajustements pour s'adapter aux besoins exprimés par les étudiants ou à l'actualité.

Introduction

Chapitre 1 : De la qualification à la compétence, évolution terminologique et contexte socio-économique

Chapitre 2 : Les domaines du management des compétences : « boule à facettes ou couteau suisse » ?

Chapitre 3 : Les instruments de la gestion des compétences

Chapitre 4 : Applications : cas, articles académiques

Conclusion

MODE D'ÉVALUATION

Le mode d'évaluation se réfère au guide des études privilégiant la concertation entre l'enseignant et les étudiants.

Toutefois, le diplôme vise à acquérir des compétences qui ne peuvent être évaluées « *qu'in situ et in vivo* ». Une préférence sera donc accordée au contrôle continu constitué par des exposés des travaux réalisés par les étudiants à même de stimuler les échanges avec l'enseignant et le groupe.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine M., Deflandre D., et ali, sous la direction de Pichault F. (2006), *Faut-il brûler la gestion des compétences ?*, De Boeck
- Aubret J., Gilbert P., Pigeyre F. (2005), *Management des compétences – Réalisations – Concepts - Analyses*, Dunod
- Dietrich A., Gilbert P., Pigeyre F., Aubret J. (2010), *Management des compétences – Enjeux, modèles et perspectives*, Dunod
- Cadin L. et ali (2002), *Gestion des ressources humaines*, Dunod
- Dietrich A. (2010), *Le management des compétences*, Vuibert
- Defélix C et ali (2006), *Nouveaux regards sur la gestion des compétences*, Vuibert
- Van Beirendonck L. (2006), *Tous compétents ! Le management des compétences dans l'entreprise*, De Boeck
- Zarifian P. (2004), *Le modèle de la compétence*, Editions Liaisons
- Zarifian P. (2005), *Compétences et Stratégies d'entreprise*, Editions Liaisons

PRESENTATION DE L'INTERVENANT

De formation initiale supérieure en sciences fondamentales et appliquées, M. Thamain occupa différents postes dans les services informatiques. Cette première expérience le conduit à s'intéresser au management des ressources humaines en soutenant une thèse.

Actuellement Maître de Conférences en Gestion à l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale, le Dr. Thamain réalise ses travaux de recherche sur les thématiques de la « Santé-Sécurité au Travail », de la GPEC-Pro prospective au sein du laboratoire TVES.

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS DROIT DU TRAVAIL	INTERVENANT CATHERINE MINET- LETALLE AURORE MARECHAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ÉTUDIANT HEURES TD 10 HEURES CM 10 HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL 10 HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) EMBAUCHE, EXECUTION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

Gestion et administration courantes du personnel dans une PME-PMI

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Constitution et exploitation d'une boîte à outil permettant d'assurer la pratique quotidienne du droit du travail dans une PME-PMI

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Travail préparatoire ou pré-requis : Préparation de cas pratiques
- Travail en classe : Exploitation des cas pratiques
- Travail personnel : Recherches documentaires
- Méthode de l'intervenant : Projection de Power point, mindmaps et schémas

CONTENU

Introduction :

Histoire du droit
Sources du droit
Juridictions

Chapitre 1 Gestion de l'embauche :

Section 1. Les différents types de contrats de travail et leur rédaction

Section 2. Les différents types de clauses

Chapitre 2 Exécution du contrat de travail :

Section 1. La Vie du contrat

§1. Pouvoirs et obligations issus du contrat de travail

§2. Modifications du contrat

§3. Suspensions du contrat (hors congés payés)

Section 2. Durée du travail

§1. Définition du temps de travail effectif

§2. Temps de travail supplémentaires

- §3. Modalités d'aménagement du temps de travail
- §4. Repos et congés
- §5. Formation professionnelle

Section 3. Relations collectives de travail :

- §1. Cadre de mise en place des représentants du personnel
- §2. Elections professionnelles
- §3. Présentation des missions et des moyens d'action des IRP

Section 4. Rupture du contrat

- §1. Différents types de ruptures
- §2. Indemnités de rupture
- §3. Assurance chômage
- §4. Contentieux prud'homal

MODE D'EVALUATION

Contrôle continu (Cas pratique final)

BIBLIOGRAPHIE

- J. PELISSIER, A. SUPIOT et JEAMMAUD, Droit du Travail, Précis DALLOZ 2013
- F. FAVENNEC-HERY et P. Y. VERKINDT, Droit du travail, LGDJ 2014
- F. GAUDU et R. VATINET, Droit du travail, Dalloz 2013
- J.E. RAY, DROIT DU TRAVAIL, DROIT VIVANT, 2014-2015 ED. LIAISONS, 2014
- B. TEYSSIE, DROIT DU TRAVAIL, RELATIONS COLLECTIVES, Lexisnexis 2014
- Utiliser toujours le dernier code du travail à jour

Consulter les revues suivantes : JCP ed sociale, Revue de droit social, Revue de jurisprudence sociale, revue pratique de droit social, Dalloz, petites affiches

PRESENTATION DE L'INTERVENANT

Aurore Maréchal, Responsable Paie et administration du personnel, centre Oscar Lambret, Lille

Catherine Minet-Letalle, Maître de Conférences en droit privé à l'ULCO

FICHE DE COURS

INTITULE DU COURS GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	INTERVENANT B DEBATTE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT FRANCAIS
VOLUME HORAIRE CONTACT PROFESSEUR/ETUDIANT HEURES TD HEURES CM HEURES TP	VOLUME HORAIRE NOMBRE D'HEURES MINIMUM DE TRAVAIL PERSONNEL HEURES	MOTS CLES (MAXIMUM 3 MOTS CLES) APPROVISIONNEMENT LOGISTIQUE SUPPLY-CHAIN

CONTEXTE /CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS GLOBAUX DU PROGRAMME

Les options d'organisation de la chaîne d'approvisionnement sont au cœur du succès de certaines entreprises leader dans leur spécialité : Zara,

Aldi, Mercedes-Smart,

La compréhension de leur modèle permet de comprendre la contribution possible de la chaîne d'approvisionnement à la satisfaction des besoins des consommateurs.

Ce cours présente également les nouvelles pratiques de la chaîne d'approvisionnement et leurs perspectives pour un meilleur service aux clients.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- 1/ comprendre les choix stratégiques des entreprises
- 2/ savoir en déduire les méthodes possibles de gestion du flux d'approvisionnement
- 3/ analyser les avantages et inconvénients des différentes options
- 4/ Etre source de propositions d'amélioration par un entraînement à l'analyse critique

METHODE D'APPRENTISSAGE :

- Travail préparatoire ou pré-requis : niveau licence au minimum
- Travail en classe : contribution active aux études de cas
- Travail personnel :
- Méthode de l'intervenant : Illustrer les apports théoriques par des exemples tirés du monde de la distribution et de l'industrie. Entraîner à l'analyse critique par des études de cas.

CONTENU

Les enjeux stratégiques de la chaîne d'approvisionnement :

- les nouvelles pratiques de gestion reliées à la réduction des temps de cycle (juste à temps, «quick response», «efficient consumer response»);
- les différents niveaux possibles de partenariat entre les intervenants de la chaîne logistique : l'externalisation, la « reverse logistique »....
- l'importance stratégique des nouvelles technologies d'information.
- la logistique, un outil stratégique au cœur des concepts d'entreprise, études d'exemples dans les domaines de l'industrie et du commerce.

MODE D'EVALUATION

Etude de cas

BIBLIOGRAPHIE

« Les fiches outils des achats » éditions Eyrolles collectif d'auteurs dirigé par Bruno Broucke

PRESENTATION DE L'INTERVENANT

Bertrand Debatte a fait partie des comités de direction d'entreprises référentes comme Picard Surgelés (seconde marque préférée des Français), les boulangeries PAUL (première franchises boulangère à l'international) et Auchan produits frais. Il a à ce titre contribué aux choix stratégiques de ces enseignes en termes notamment de choix logistiques, d'intégration verticale et de positionnement marketing.

Bertrand Debatte intervient à présent en entreprise et en universités dans les domaines du marketing et des achats.